

SÉMINAIRE ITINÉRANT DES FINANCES PUBLIQUES

LA FISCALITÉ LOCALE À LA CROISÉE DES RÉFORMES

23 NOVEMBRE 2022

NICE

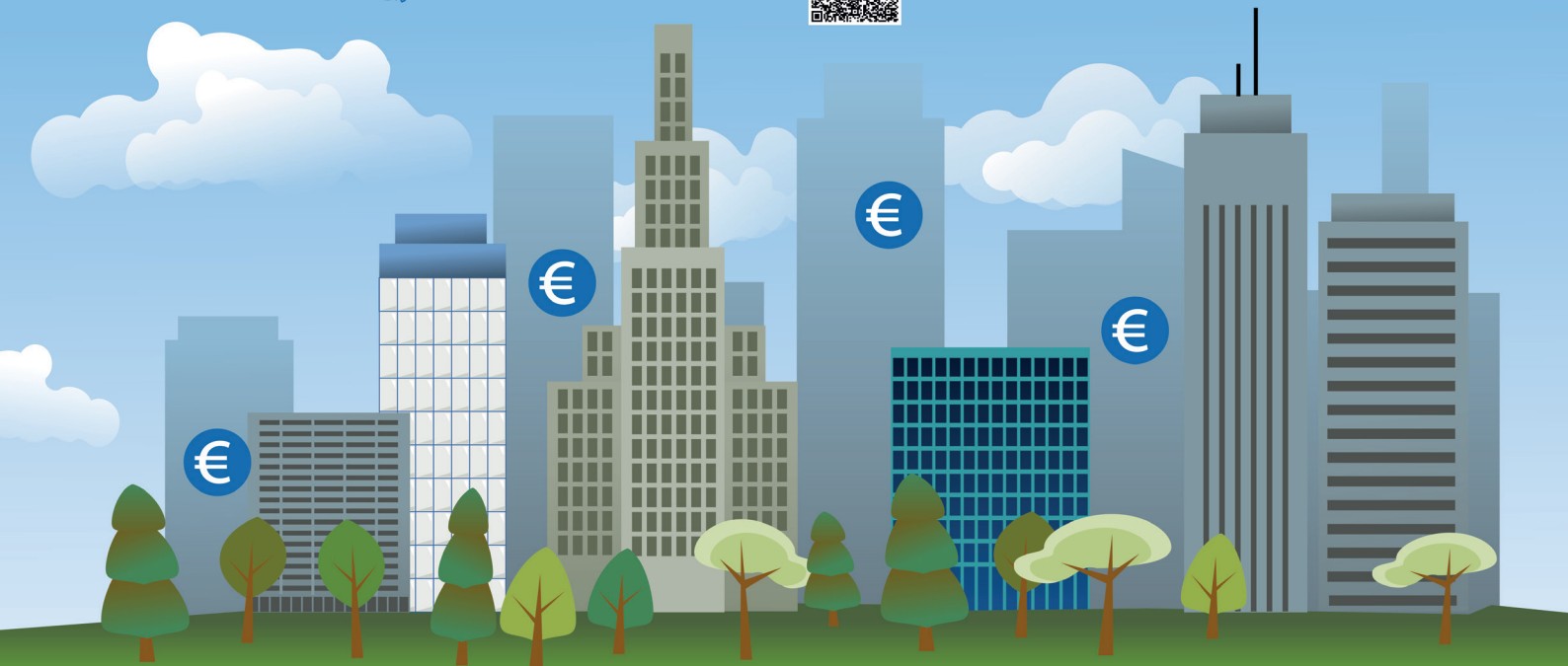
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
AMPHITHÉÂTRE BONNECARRÈRE

DIRECTION PÉDAGOGIQUE > PHILIPPE LUPPI
> RENAUD BOURGET

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF, CONSTITUTIONNEL, FINANCIER ET FISCAL, UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR > LES MASTERS 1 ET 2 DROIT ET PROCÉDURES FISCALES DE L'ENTREPRISE
> LE MASTER 2 DROIT IMMOBILIER ET URBANISME
> LE MASTER 1 DROIT PUBLIC, PARCOURS DROIT PUBLIC APPROFONDI
> LE MASTER DROIT ET CONTENTIEUX PUBLICS APPROFONDIS
> LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE CES DIFFÉRENTS MASTERS DE DROIT PUBLIC

PROGRAMME ET INSCRIPTION  [CERDACFF.UNIV-COTEDAZUR.FR](https://cerdacff.univ-cotedazur.fr)



9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 **OUVERTURE** Xavier LATOUR, Professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur, Doyen de la Faculté droit et science politique, Directeur de l'EUR Lex Société
Etienne DOUAT, Professeur de droit public à l'Université de MONTPELLIER, Président de la Société Française de Finances publiques (SFFP)

9H50 **INTRODUCTION** Renaud BOURGET, Professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur, Directeur du M2 DIU
Philippe LUPPI, Maître de conférences de droit public, HDR, Directeur du M1 et du M2 DPFE

PRÉSIDENTE Aurélien BAUDU, Professeur de droit public à l'Université de LILLE, Secrétaire général adjoint de la SFFP

10H00 > **LE MYTHE DE L'AUTONOMIE FISCALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
Renaud BOURGET, Professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur

10H30 > **FISCALITÉ LOCALE ET INJUSTICE FISCALE**
Laurent PANCRAZI, Chargé d'enseignement en M2 DIU, Avocat au barreau de PARIS, ARTOIS Avocats

11H00 PAUSE

11H30 > **LES COMPENSATIONS FISCALES DE LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
Marina ROTOLO, Chargée d'enseignement en M1 DPFE, Doctorante contractuelle, Université Côte d'Azur

12H00 > **L'INTELLIGIBILITÉ DE L'IMPOSITION LOCALE**
Philippe LUPPI, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Côte d'Azur

12H30 DÉBATS

13H00 DÉJEUNER

PRÉSIDENTE Renaud BOURGET, Professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur

14h30 > **LA LÉGITIMITÉ DE L'IMPOSITION LOCALE**
Anouck LAUT, Chargée d'enseignement en M1 DPFE, ATER, Université Côte d'Azur

15H00 > **LE FINANCEMENT DES SDIS À LA LUMIÈRE DES RÉFORMES** (par ZOOM)
Florent COURREGES, Colonel, Directeur adjoint SDIS 62, Philippe RIGAUD, Directeur du SDIS 62
Laura LERMYTTE, Capitaine, SDIS 62

15H30 DÉBATS

15H50 PAUSE

PRÉSIDENTE Alain PARIENTE, Maître de conférences de droit public, Université de BORDEAUX
Claudine TERRAZZONI, Adjointe au Maire de TOURETTE-LEVENS

16H00 **TABLE RONDE AVEC LES ACTEURS LOCAUX**

- > Direction des services financiers de la Ville de NICE
- > Bertrand GASIGLIA, Maire de TOURETTE-LEVENS
- > Kevin LUCIANO, Maire de VALLAURIS, Conseiller départemental des Alpes Maritimes, Maître de conférences de droit privé, Université Côte d'Azur

17H00 **PROPOS CONCLUSIFS-SYNTÈSE**

Dominique CALVET, Administrateur général des finances publiques, Directeur du pôle gestion publique de la DDFIP des Alpes-Maritimes

17H20 **CLÔTURE DU SÉMINAIRE**

